

Conseil municipal du 26 juin 2017



Régie Lumière : bilan d'étape

Délibérations n°7 et 8



Aspects financiers du plan lumière



Situation de référence avant contrat

19 606 points lumineux

363 armoires

12.14 GWh de consommation annuelle

ASPECTS FINANCIERS : (durée du contrat 8 ans de sept 2015 à sept 2023)

Investissement sur les Travaux programmés (lien contractuel) : 1 562 500.00 € TTC par an durant tout le contrat
Programme établi par le groupement sur ce cout d'objectif pour la réalisation du programme et l'atteinte des objectifs

Investissement sur les travaux Non Programmés (sans objectifs d'économie contractualisés) : 400 000.00 € TTC

Cette enveloppe prend en compte :

- Le vandalisme
- Les accidents (parfois remboursables si 1/3 identifié)
- Les ravalements de façade
- La vétusté du réseau
- L'accompagnement de projets ville ou métropolitains

Fonctionnement : forfait d'Exploitation et maintenance annualisée pour l'exploitation du réseau et la maintenance en état du patrimoine (rappel 1.5% de panne instantané autorisé)

Budget : 680 000.00 € TTC pour la 1ere année, 667 000.00 € TTC pour la 2eme année, 634 000.00 € TTC pour la 3eme année.

Le forfait est également revu en fonction de l'évolution du patrimoine avec un coût au point selon le type à déduire ou à ajouter du parc initial

1ere année de Contrat A1 (sept 2015 – sept 2016)



- 635 demandes GUP (gestion urbaine de proximité)
- 0.81 GWh d'économies d'énergie (économies réalisées sur 1 an de fonctionnement : 0.4Gwh sur la première année soit l'équivalent de 6 mois puis 0.8GWh/an pour les années suivantes)
- 2141 sources à vapeur de mercure supprimées (100%)
- Equipement des 363 armoires d'organe de commande d'allumage et de télésurveillance (BH Technologie)
- 26 armoires équipées d'abaissement de puissance
- Des chantiers peu visibles menés



2ème année de Contrat A1 (sept 2016 – sept 2017)



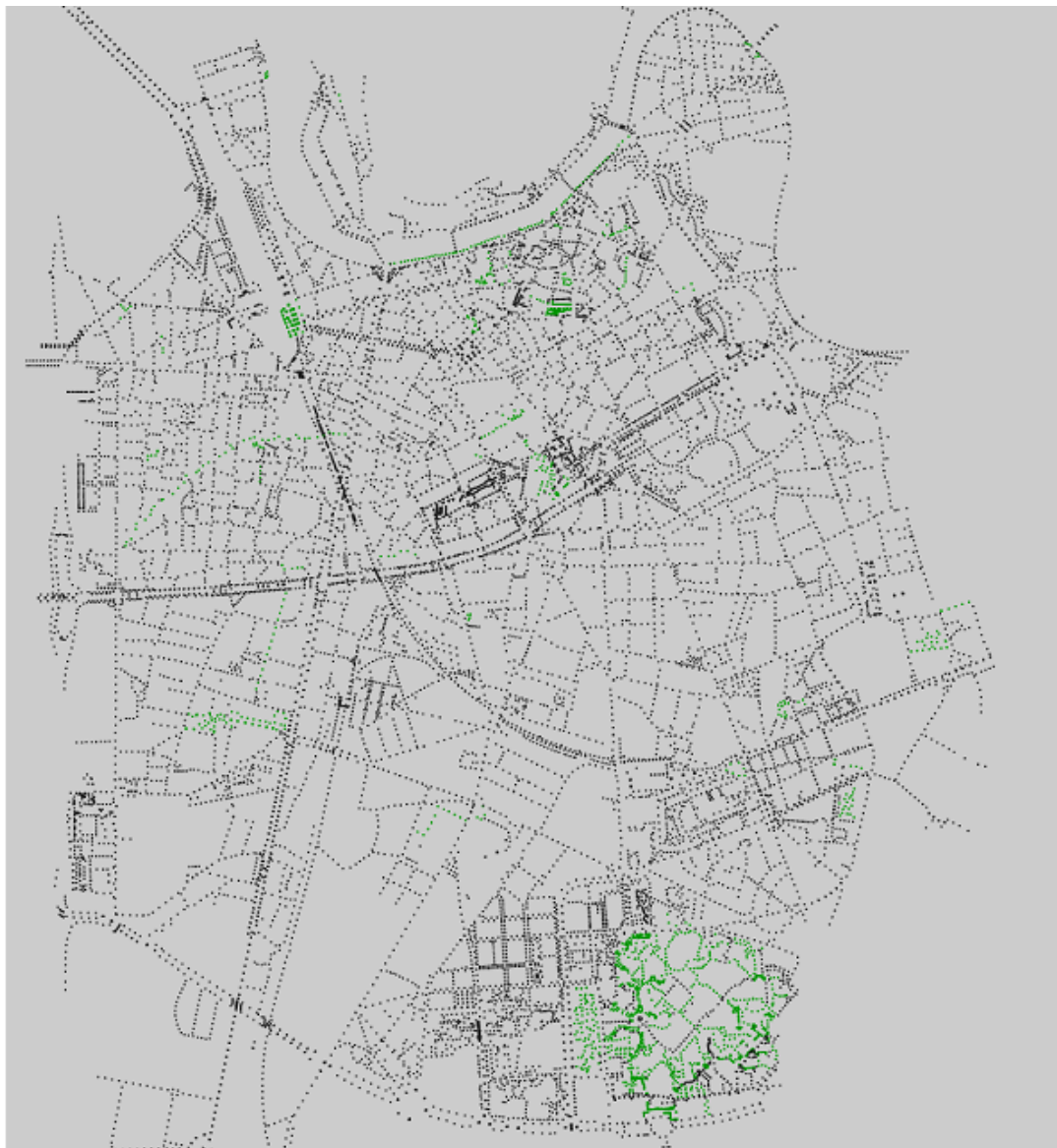
- Fin mai, réduction de 35% des demandes GUP par rapport à la même période sur l'année 1
- 0.7 GWh d'économies d'énergies (économies réalisées sur 1 an de fonctionnement) soit 0.35gWh réalisé pendant l'année 2 puis 0.7 gWh pour les années suivantes
- De nombreux chantiers menés plus visibles que l'année 1
- Plus de 2000 points traités



Projection travaux A3



- Objectif : terminer la suppression des « boules » sur l'ensemble du parc de la commune déjà entamée cette année
- Avec une concentration plus spécifique sur le secteur 6 (60% du budget annuel)



BILAN à ce jour



A ce jour les économies d'énergies réalisées représentent : 50% A1 + 100% A1 + 50% A2 soit 1.9GwH

soit 1/3 de l'objectif déjà réalisé à l'issue du contrat

Pollution lumineuse

L'objectif de réduction par 5 est maintenu avec pour leviers :

- La suppression de l'ensemble des « boules » participera principalement à cet objectif.
- L'abaissement et la gradation pris en compte dans les nouveaux projets
- La détection de présence sur plusieurs sites
- L'extinction des parcs fermés la nuit
- Le respect de la législation sur les inclinaisons lors de la pose
- La maîtrise du flux grâce aux nouvelles optiques et aux nouvelles sources
- Un éclairage ajusté et adapté

On estime à 162 000 000 lumen la quantité de lumière émise par le parc d'éclairage public lors de la prise de contrat.

Les travaux de renouvellement (réduction du nombre de lumen global et du flux renvoyés vers le ciel) permettront à terme de réduire par 5 le flux renvoyé vers le ciel

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE



Compétence exercée par la Régie en plus de l'éclairage public. 60.000€ d'investissement chaque année. 125.000€ en pose et dépose (incluant maintenance) chaque année, Plusieurs acquis à ce jour :

- L'opération « Rêve d'Enfant » sera renouvelée. Il s'agit d'un projet collaboratif avec les écoles où chaque enfant dessine le motif de l'illumination de Noël qu'il souhaiterait voir à proximité de son établissement. En 2016, une illumination réalisée à partir d'un bonhomme de neige dessiné par une élève de l'école de la Houille Blanche avait été installée aux abords de 14 écoles de Grenoble.
- L'implantation d'illuminations de fin d'année dans des quartiers jusqu'ici peu ou pas couverts, avec de nouvelles implantations chaque année.
- Le renouvellement de l'ensemble du matériel, au profit de technologies moins énergivores. A travers le marché d'acquisition, la Ville a également demandé la réalisation de motifs qu'elle a elle-même dessiné afin d'avoir une identité propre à la commune.
- Une plus grande concertation avec les usagers, et en particulier les commerçant dans certains secteurs spécifiques (exemple Place de l'Etoile)

